

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Fonds de Dotation MELIOREM

59 AVENUE SAINTE-MARIE

94160 ST MANDE

Siret : 93282525000016

Ape : 9499Z

Bilan Actif

		31/12/2025			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
COMPTES DE REGULARISATION	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	4 797		4 797	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	700 050		700 050	
	DISPONIBILITES	10 619		10 619	
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	715 466		715 466	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	715 466		715 466	

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

31/12/2025

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	15 000	
	Fonds propres complémentaires	750 120	
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs		
	Excédent ou déficit de l'exercice	(49 654)	
	Total des fonds propres (situation nette)	715 466	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	715 466	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes		
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	715 466	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(49 653,57)	0,00
	(1) Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

31/12/2025

		16 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	53 431	
	Aides financières	3 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation		56 431	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(56 431)	

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2025	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(56 431)	
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 778	
	Total des produits financiers	6 778	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		6 778	
RESULTAT COURANT avant impôts		(49 654)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		6 778	
TOTAL DES CHARGES		56 431	
EXCEDENT ou DEFICIT		(49 654)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement 2018-06 applicables en la matière et dans le respect du principe d'image fidèle.

Il est fondé un fonds de dotation régi par la loi de modernisation de l'économie n°2008-776 du 4 août 2008 et son décret d'application n°2009-158 du 11 février 2009, ayant pour dénomination « **Meliorem** ».

La durée du Fonds de dotation est indéterminée à compter de sa publication au Journal Officiel.

Le Fonds de dotation, comme organisme d'intérêt général à but non lucratif, a pour but en France et à l'étranger, de favoriser, soutenir et développer des activités d'intérêt général visant à promouvoir un développement humain intégral et durable, fondé sur des valeurs de solidarité, de fraternité et de respect de l'environnement. À cet effet, le Fonds promeut l'égalité des chances, la protection des ressources naturelles, ainsi que l'accès à la culture et à l'éducation dans les domaines suivants :

Développement social et solidarité : Le Fonds intervient dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'insertion sociale et professionnelle, en mettant en place des actions destinées à favoriser l'autonomie des individus et leur inclusion durable dans la société.

Culture et éducation : Le Fonds oeuvre pour la diffusion de la connaissance, le développement artistique, l'innovation pédagogique et l'accès à une éducation de qualité, permettant à chacun de développer ses talents et de contribuer au progrès collectif.

Environnement et développement durable : Le Fonds s'engage dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable, en soutenant des projets visant à préserver les ressources naturelles, réduire l'impact écologique, et favoriser une meilleure harmonie entre l'humain et son environnement.

Actions humanitaires et solidaires : Le Fonds participe au déploiement d'actions humanitaires et de solidarité en faveur des populations vulnérables, tant au niveau local qu'international, notamment à travers des programmes de secours, d'assistance sociale et de développement des communautés.

Promotion de l'art et du patrimoine : Le Fonds contribue à la préservation et à la promotion de l'art et du patrimoine, en soutenant des initiatives visant à sauvegarder et valoriser les oeuvres artistiques et les monuments historiques, tout en facilitant l'accès à ces richesses pour le plus grand nombre.

Pour la réalisation de son objet, le Fonds de dotation pourra :

Acquérir des biens et droits immobiliers, salarier des personnes,

Soutenir financièrement tout organisme ou toute association à but non lucratif, toute fondation reconnue d'utilité publique ou non ayant un objet proche, complémentaire, annexe ou connexe au Fonds de dotation ;

Financer des actions ou programmes d'actions conformes à son objet.

Le Fonds de dotation pourra réaliser son objet social tant en qualité de fonds relais qu'en qualité de fonds opérateur.

Son rôle consistera alors, selon les cas, à utiliser les revenus de la capitalisation de la dotation ou les produits de son aliénation en vue de les redistribuer à un organisme poursuivant le même objet ou en vue de réaliser des oeuvres ou missions d'intérêt général décrites ci-dessus.

A cet effet, le Fonds de dotation pourra recevoir et gérer, en les capitalisant et/ou en les aliénant, les

Règles et Méthodes Comptables

biens et droits de toute nature qui lui seront apportés à titre gratuit, donnés ou légués, notamment des droits sociaux et valeurs mobilières, qui constituent sa dotation initiale ou qui l'alimenteront pendant toute sa durée.

Le bilan de l'exercice présente un total de 715 466 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 6 778 euros et un total charges de 56 431 euros, dégageant ainsi un résultat de -49 654 euros.

L'exercice considéré débute le 06/09/2024 et finit le 31/12/2025.

Il a une durée de 16 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Placements financiers

Les placements financiers sont enregistrés à leur coût d'acquisition. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur de marché ou à leur valeur liquidative. Conformément au principe de prudence et aux dispositions du règlement ANC 2018-06, les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation ; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

La plus-value latente globale s'élève à 14 961 euros à la date de clôture. Conformément aux principes comptables retenus, cette plus-value n'a pas été comptabilisée au compte de résultat de l'exercice.

Placement	Cpte	Valeur comptable (€)	Valeur de marché	Plus-value latente
BNP P MOIS ISR EFCEP E CLASS V	503110	700 050	715 011	14 961

Créances

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	4 797	4 797	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	4 797	4 797	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise			765 120		765 120
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs					
Excédent ou déficit de l'exercice				49 654	(49 654)
Situation nette			765 120	49 654	715 466
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL			765 120	49 654	715 466

ALF

5, av Odette

94120 - Fontenay-sous-Bois

MELIOREM FONDS DE DOTATION

59 av Sainte -Marie-94160 SAINT-MANDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

SARL AU CAPITAL DE 7622.45 EUROS INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION PARISIENNE ET A LA COMPAGNIE DE PARIS
R.C.S. CRETEIL B 411 467 749

MELIOREM

Fonds de dotation

59 av Sainte Marie -94160 SAINT-MANDE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 06/09/2024 au 31/12/2025

Au conseil d'administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation MELIOREM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 06/09/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

-il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

-il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

-il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 27 juillet 2026

ALF



Philippe JEANNE

Associé

Bilan Actif

		31/12/2025			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	4 797		4 797	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	700 050		700 050	
	DISPONIBILITES	10 619		10 619	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	715 466		715 466	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		715 466		715 466	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

31/12/2025

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	15 000	
	Fonds propres complémentaires	750 120	
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Fonds reportés et dédiés	Autres		
	Report à nouveau		
	Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs		
	Excédent ou déficit de l'exercice	(49 654)	
	Total des fonds propres (situation nette)	715 466	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	715 466	
Provisions	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
DETTE (1)	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Fonds dédiés sur concours publics		
	Total des fonds reportés et dédiés		
DETTE (1)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTE (1)	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
DETTE (1)	DETTE DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes		
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	715 466	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(49 653,57)	0,00
	(1) Dont à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2025	
		16 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	53 431	
	Aides financières	3 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	56 431	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(56 431)	

Compte de Résultat

2/2

31/12/2025

RESULTAT D'EXPLOITATION		(56 431)	
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	6 778	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		6 778	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		6 778	
RESULTAT COURANT avant impôts		(49 654)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		6 778	
TOTAL DES CHARGES		56 431	
EXCÉDENT ou DÉFICIT		(49 654)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement 2018-06 applicables en la matière et dans le respect du principe d'image fidèle.

Il est fondé un fonds de dotation régi par la loi de modernisation de l'économie n°2008-776 du 4 août 2008 et son décret d'application n°2009-158 du 11 février 2009, ayant pour dénomination « **Meliorum** ».

La durée du Fonds de dotation est indéterminée à compter de sa publication au Journal Officiel.

Le Fonds de dotation, comme organisme d'intérêt général à but non lucratif, a pour but en France et à l'étranger, de favoriser, soutenir et développer des activités d'intérêt général visant à promouvoir un développement humain intégral et durable, fondé sur des valeurs de solidarité, de fraternité et de respect de l'environnement. À cet effet, le Fonds promeut l'égalité des chances, la protection des ressources naturelles, ainsi que l'accès à la culture et à l'éducation dans les domaines suivants :

Développement social et solidarité : Le Fonds intervient dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'insertion sociale et professionnelle, en mettant en place des actions destinées à favoriser l'autonomie des individus et leur inclusion durable dans la société.

Culture et éducation : Le Fonds oeuvre pour la diffusion de la connaissance, le développement artistique, l'innovation pédagogique et l'accès à une éducation de qualité, permettant à chacun de développer ses talents et de contribuer au progrès collectif.

Environnement et développement durable : Le Fonds s'engage dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable, en soutenant des projets visant à préserver les ressources naturelles, réduire l'impact écologique, et favoriser une meilleure harmonie entre l'humain et son environnement.

Actions humanitaires et solidaires : Le Fonds participe au déploiement d'actions humanitaires et de solidarité en faveur des populations vulnérables, tant au niveau local qu'international, notamment à travers des programmes de secours, d'assistance sociale et de développement des communautés.

Promotion de l'art et du patrimoine : Le Fonds contribue à la préservation et à la promotion de l'art et du patrimoine, en soutenant des initiatives visant à sauvegarder et valoriser les oeuvres artistiques et les monuments historiques, tout en facilitant l'accès à ces richesses pour le plus grand nombre.

Pour la réalisation de son objet, le Fonds de dotation pourra :

Acquérir des biens et droits immobiliers, salarier des personnes,

Soutenir financièrement tout organisme ou toute association à but non lucratif, toute fondation reconnue d'utilité publique ou non ayant un objet proche, complémentaire, annexe ou connexe au Fonds de dotation ;

Financer des actions ou programmes d'actions conformes à son objet.

Le Fonds de dotation pourra réaliser son objet social tant en qualité de fonds relais qu'en qualité de fonds opérateur.

Son rôle consistera alors, selon les cas, à utiliser les revenus de la capitalisation de la dotation ou les produits de son aliénation en vue de les redistribuer à un organisme poursuivant le même objet ou en vue de réaliser des oeuvres ou missions d'intérêt général décrites ci-dessus.

A cet effet, le Fonds de dotation pourra recevoir et gérer, en les capitalisant et/ou en les aliénant, les



Règles et Méthodes Comptables

biens et droits de toute nature qui lui seront apportés à titre gratuit, donnés ou légués, notamment des droits sociaux et valeurs mobilières, qui constituent sa dotation initiale ou qui l'alimenteront pendant toute sa durée.

Le bilan de l'exercice présente un total de 715 466 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 6 778 euros et un total charges de 56 431 euros, dégageant ainsi un résultat de -49 654 euros.

L'exercice considéré débute le 06/09/2024 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 16 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Placements financiers

Les placements financiers sont enregistrés à leur coût d'acquisition. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur de marché ou à leur valeur liquidative. Conformément au principe de prudence et aux dispositions du règlement ANC 2018-06, les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation ; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

La plus-value latente globale s'élève à 14 961 euros à la date de clôture. Conformément aux principes comptables retenus, cette plus-value n'a pas été comptabilisée au compte de résultat de l'exercice.

Placement	Cpte	Valeur comptable (€)	Valeur de marché	Plus-value latente
BNP P MOIS ISR EFCP E CLASS VI	503110	700 050	715 011	14 961



Créances

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	4 797	4 797	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		4 797	4 797	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				



Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise			765 120		765 120
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs					
Excédent ou déficit de l'exercice				49 654	(49 654)
Situation nette			765 120	49 654	715 466
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL			765 120	49 654	715 466

